

lundi 19 Janvier 2009

CAMEROUN-UE

L'Ape d'étape signé

■ Le gouvernement camerounais, représenté par le ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé ; et l'Union européenne (Ue), représentée par Peter Mandelson, un responsable de la direction générale du commerce de la commission européenne ; ont signé jeudi dernier, 15 janvier 2009 à Yaoundé, un accord de partenariat économique d'étape (Ape d'étape). Cet accord, qui était au centre d'une conférence de presse organisée par la délégation de l'Ue à Yaoundé vendredi dernier, avait déjà été paraphé entre les deux parties en décembre 2007 ; c'est-à-dire à quelques semaines de l'expiration, dès le 1er janvier 2008, des anciens accords régissant les échanges commerciaux entre les deux parties.

Pour ne pas perdre les préférences commerciales à lui accordé par l'Union européenne par le passé, lesquelles prennent souvent la forme de substantielles exonérations de droits de douane sur les produits exportés vers la zone Ue, le Cameroun avait unilatéralement négocié un accord intérimaire avec le partenaire commercial qu'est l'Ue, afin de continuer à bénéficier des préférences commerciales vis-à-vis de cette communauté. En attendant la finalisation d'un accord finale entre les pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique (Acp) et l'Union européenne, qui va décréter l'instauration d'une zone de libre échange entre ces deux parties du monde.

Les négociations en vue de la signature de cet accord global, qui se sont accentuées tout au long de l'année 2007, ont achoppé sur plusieurs mésententes entre les pays Acp et l'Ue. La principale étant la crainte pour les pays Acp d'être envahis par les produits provenant des industries de pointe de la zone Ue, auxquels ne pourront pas résister les produits des industries moribondes des pays Acp. Aussi, de peur que les Ape ne viennent sonner le glas de l'industrie des pays Acp, les négociateurs de ce groupe ont-ils exigé que soit mis en place un fonds d'appui aux industries des pays Acp, qui soit alimenté par l'Union européenne, afin de permettre une remise à niveau des industries naissantes des pays Acp. Un préalable qui ne rencontre pas totalement l'assentiment des pays de l'Ue, mais que les pays Acp considèrent comme indispensable à la chute des barrières douanières entre eux et l'Union européenne.

B. R. M

uin
nlieue

motus vi
ochain a
tables po
devrait pe
omme de
ou qui e
maine. L
n de l'e
Pfister a
écafoot
Cologne
alors e
ique renco
vire] la pé
ositions in
ent prend
ladite pré

r les six p
des Lions
propose
sept jou
eux dev
hormis
le dernie
ous saur
u'il vous
à disposit
essaires à
ogramme
part le pré
tre des S
c en copi

BERTILL

'OL
u mat